



AFFICHÉ LE

01 DEC. 2022

**ARRETE DU MAIRE**

N° 22T119

Portant autorisation d'occuper le  
domaine public sur la commune  
du 28 novembre 2022 au 28  
novembre 2023

Le Maire de la Commune  
de PLOUBEZRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Voirie Routière ;  
VU le Code de la Route et notamment ses articles R 44 et R 25;  
VU l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 approuvant la huitième partie du livre 1 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (signalisation temporaire) ;  
VU la demande de Monsieur BRIER Thibaut, représentant l'atelier de réparation de vélo à domicile "Atelier Biskèle" hébergé par la SCOP Avant première dont le siège social est Bâtiment Penthiève - Novapôle - 2 rue de la Croix Lormel – Plérin (22 190), du 25 novembre 2022 sollicitant l'autorisation de stationner son atelier constitué d'un vélo, sur le domaine public si le domicile du client ne permet pas le stationnement de son atelier vélo le temps de la réparation ;  
**CONSIDERANT** l'impossibilité de prévoir les lieux, jours et heures d'intervention sur Ploubezre, ni le nombre d'interventions nécessitant une brève installation sur le domaine public;  
**CONSIDERANT** que la démarche de Biskèle entre dans l'économie circulaire et solidaire et que le prix pratiqué est celui du prix en conscience ;

**- ARRETE -**

**ARTICLE 1** – Du 28 novembre 2022 au 28 novembre 2023, Monsieur BRIER Thibaut est autorisé à occuper le domaine public communal, que ce soit un espace de stationnement, une partie du trottoir, une dépendance de voirie, le temps d'effectuer la prestation de réparation. Monsieur BRIER Thibaut veillera à ne pas entraver le cheminement piéton ou cycliste, ou la circulation automobile.

- Une pré signalisation sera mise en place afin de matérialiser les prescriptions ci-dessus

**ARTICLE 2** - la présente autorisation est délivrée à titre gratuit.

**ARTICLE 3** – Une Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant des sapeurs pompiers de Lannion ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ;
- Monsieur BRIER Thibaut de l'Atelier Biskèle

Fait à Ploubezre  
Le 28 novembre 2022  
Le Maire,  
Brigitte GOURHANT

